

La Fonction du Prophète

Majallat al-Hidaya, janvier 1910

Nous écrivons aujourd'hui sur ce sujet afin d'éclaircir deux questions religieuses que le commun des musulmans ignore, et dans lesquelles un groupe de ces prétendus défenseurs de la religion, qui en réalité s'y immiscent abusivement, sont tombés dans l'excès — trompant et égarant les gens au point de les avoir presque jetés dans la confusion au sujet de leur propre religion, au point que l'ignorance des uns et l'excès des autres ont failli leur faire boire de la religion une eau souillée, leur servir sa pureté troublée, et les ont menés au bord d'associer à Dieu, puissant et glorieux, des êtres qui ne possèdent pour eux ni profit ni dommage, ni bien ni mal, en aucune mesure.

Ces deux questions sont celles-ci : quelle est la fonction du Prophète, que la paix soit sur lui ? Et que doit-on tenir pour préservé de l'erreur en cette fonction ? Car ces extrémistes corrupteurs ont prétendu que le Prophète, que la paix soit sur lui, devait embrasser toute chose de sa science, que son message devait nous transmettre toute chose, et qu'il devait être infaillible en toute chose — nous récitant le Livre et la Sagesse, nous enseignant la langue et la philosophie, nous instruisant dans l'artisanat, le commerce et l'agriculture, et tout ce dont l'homme peut avoir besoin en ce monde comme dans l'autre, étant en tout cela un savant éminent, que ni l'erreur ni la conjecture n'atteignent, et que ni le doute ni l'illusion ne touchent jamais. Que Tu sois exalté, ô Dieu, que Tes noms soient sanctifiés, et que Ta majesté soit trop grande pour souffrir égal ou associé issus de propos aussi indécents que ceux-là, que répandent parmi le peuple les gens au visage effronté et au cœur endurci, dans leur sanctification des personnes qu'ils élèvent au rang de divinité !

La société humaine a été affligée de deux vices répugnants, source de tous les maux et de tous les péchés : le premier, le vice d'associer des partenaires à Dieu ; le second, le vice de la tyrannie dans le pouvoir. Quelque effort que tu fasses dans la recherche et l'investigation, tu ne trouveras aucun motif de distinguer un individu par la divinité ou par le pouvoir tyrannique, sinon ce que ces extrémistes négateurs lui inventent eux-mêmes — attributs et titres qui reviennent bien plus légitimement à Dieu, puissant et glorieux, qu'à un être dont l'origine est l'eau et l'argile.

Ainsi, lorsque nous expliquons aujourd'hui ces deux questions, que nous exposons la doctrine islamique à leur sujet, et que nous appelons les musulmans à s'attacher fermement à leurs solides fondements et à leurs poignées robustes, nous ne les appelons qu'à ce que Muhammad, que la paix soit sur lui, leur a lui-même enjoint : la foi qu'il n'est de souveraineté que pour Dieu seul, et qu'après Dieu, la communauté n'a nul associé dans ses propres droits.

Il fut dans la volonté de Dieu, puissant et glorieux, de créer l'homme naturellement sociable et civique, apte à s'élever et à dominer ce monde et tout ce qu'il contient, et de faire de cette vie terrestre un chemin vers une autre vie où résident la perfection totale et le bonheur éternel. Et Lui, gloire à Lui, sut que cette vie est une voie sombre et obscure ; aussi accorda-t-Il à l'homme la raison, étincelle de Sa propre lumière — que Son nom soit exalté — afin de le guider vers le droit chemin et de le diriger vers la voie droite, par laquelle il pût discerner ses propres intérêts et reconnaître ses propres avantages en cette vie d'ici-bas, afin que ses affaires s'y déroulent avec rectitude et que sa condition demeure ordonnée. Et Il sut aussi que cette créature faible ne pouvait y parvenir qu'en glorifiant cette raison, en s'y soumettant et en se laissant guider par elle. Et Il sut que cette raison ne suffisait pas à lui assurer, de la manière la plus complète et la meilleure, la connaissance de ses intérêts dans l'au-delà et de ses avantages en matière religieuse ; aussi lui accorda-t-Il comme une autre raison — les messagers, que Dieu, puissant et glorieux, envoya successivement parmi les nations, se succédant les uns aux autres à travers les générations humaines.

Voilà une chose dont nul adepte d'une religion ne doute, et que nul croyant ne conteste ; et par elle nous savons, d'un savoir certain, que l'œuvre des messagers, que les bénédictions de Dieu soient sur eux, fut précisément de guider les hommes dans leur religion et de préparer le terrain pour les affaires de leur vie commune, afin qu'ils en sortent en sécurité vers l'autre demeure, et afin que les hommes n'aient aucun argument contre Dieu après la venue des messagers. Et Lui, gloire à Lui, sut que cela ne pouvait advenir que si ceux qui transmettaient Son message étaient capables de faire comprendre aux hommes Son appel, de leur expliquer Son message et d'établir contre eux Sa preuve ; aussi choisit-Il, dans chaque nation, un messager qui lui fût envoyé.

Telle fut la voie constante de Dieu parmi les peuples anciens, jusqu'à ce que vînt Muhammad, que la paix soit sur lui, pour parachever pour les hommes Sa religion et parfaire pour eux Sa loi ; il s'acquitta de la charge,

transmit le message, exposa la preuve et établit l'argument — puis Dieu choisit pour lui ce qui était auprès de Lui, et il passa vers la demeure du bonheur.

Si telle est donc l'œuvre des messagers, et telle la sagesse de Dieu en les envoyant, alors la raison affirme sans doute possible qu'ils doivent être préservés de l'erreur et du mensonge dans ce qu'ils transmettent de la part de Dieu, gloire et majesté à Lui, afin que leur appel soit une vérité que rien de faux ne vienne mêler, et une certitude qui ne laisse place à aucun doute.

Voilà ce que la raison affirme, et rien de plus ; car tu verras que leur infaillibilité est, du point de vue même de la raison, bornée aux limites de la révélation, et que la raison ne requiert nullement leur infaillibilité au-delà. Elle n'exige pas d'eux qu'ils soient médecins, astronomes ou mathématiciens — car ils ne furent pas envoyés pour cela ; ils ne furent envoyés que pour être annonciateurs et avertisseurs, à l'adresse de qui croit en Dieu ou Le renie. Pour le reste, il n'y a entre eux et le commun des hommes nulle différence, petite ou grande.

Quant aux sciences, aux métiers et aux autres affaires de ce monde, la seule voie qui y mène est l'effort et le labeur de la raison ; car Dieu, puissant et glorieux, ne nous a pas accordé la raison en vain, ni ne l'a créée en nous sans sagesse. Et si l'œuvre des messagers avait été de nous guider vers tout ce dont nous avons besoin en cette vie, la raison n'aurait servi à rien, et nulle sagesse ne se serait vérifiée dans sa création. Dieu, puissant et glorieux, est bien au-dessus de la vanité dans Ses actes — et cela n'est ni une invention ni une fabrication de notre part, mais bien la position même des grands docteurs musulmans et de leur consensus général ; car ils n'ont affirmé l'infaillibilité des prophètes que contre le mensonge délibéré dans ce que le miracle attestait de leur véracité — telle la prétention à la prophétie elle-même, et ce qu'ils transmettent de la part de Dieu — tout en leur permettant des oublis (bien que certains docteurs s'en soient écartés), et en affirmant leur préservation du péché majeur et de l'incroyance après la révélation (bien que les Kharijites s'en soient écartés). Et même ainsi, les docteurs sunnites ne les ont préservés du péché majeur que par la voie de la transmission, non par la seule raison — car par la seule raison, ils l'ont permise. Et sur tout cela, avant la révélation, il existe entre eux un grand désaccord, que quiconque le souhaite peut consulter dans les livres de théologie. Or, si la limite de ce qu'exige la raison, et sur quoi s'accordent les grands docteurs musulmans, est l'infaillibilité des prophètes contre le

mensonge délibéré dans ce que le miracle attestait de leur véracité, et contre l'incroyance et le péché majeur après la révélation — et si la raison ne guide vers rien de plus que cela — d'où donc tenons-nous d'inventer pour les prophètes qu'ils embrassent toute chose de leur science ? Et ce n'est pas là tout ce que nous avons à dire sur ce sujet ; car beaucoup de grands docteurs musulmans, en théologie comme dans les principes du droit, ont admis que le Prophète, que la paix soit sur lui, pût exercer un effort d'interprétation personnelle avant la descente de la révélation, et qu'il pût s'y tromper. Ils ont dit : cela s'est en effet produit, comme l'attestent de nombreux versets du noble Livre — telle Sa parole, puissant et glorieux : « Il n'appartient pas à un prophète de faire des prisonniers avant d'avoir prévalu sur cette terre. Vous désirez les biens de ce monde, alors que Dieu désire pour vous l'au-delà » [Coran 8:67]. L'origine de ceci est qu'il, que la paix soit sur lui, consulta ses deux compagnons Abou Bakr et Omar au sujet des prisonniers de Badr ; Abou Bakr conseilla de prendre une rançon, ceux-ci étant leurs proches parents, tandis qu'Omar conseilla de les mettre à mort ; et le Prophète, que la paix soit sur lui, inclina vers l'avis d'Abou Bakr — sur quoi Dieu le reprit à ce sujet par ce verset.

Ceci est un hadith rapporté par Muslim, et un récit que les historiens rapportent plus longuement encore. Nous disons : si le Prophète, que la paix soit sur lui, avait été infaillible en absolument tout, disant le vrai et le juste en toute chose, il ne lui aurait jamais été permis d'exercer un jugement personnel ni de prendre conseil — car la vérité ne lui aurait jamais été cachée, nul avis n'aurait prévalu sur le sien, et l'erreur ne l'aurait jamais atteint. Or tout cela est bel et bien arrivé. Et si cela ne suffit pas à convaincre les obstinés et les récalcitrants, alors dans Sa parole, puissant et glorieux, « et consulte-les sur l'affaire » [Coran 3:159], il y a de quoi couper court aux langues de ceux qui argumentent faussement et briser les plumes de ceux qui égarent ; car Dieu savait que le Prophète, que la paix soit sur lui, était un être humain qui se trompait et qui avait raison, que l'infaillibilité parfaite n'appartient qu'à Lui seul, et que l'avis de la communauté, en l'absence de révélation, était plus proche de la vérité que l'opinion du Prophète lui-même — aussi lui ordonna-t-Il la consultation, et le Prophète le reconnut en lui-même et prit conseil, consultant très souvent ses compagnons sur des questions particulières et générales, et agissant selon leur avis, à moins qu'une révélation ne descendît. Et il est rapporté dans le Sahih d'al-Boukhari qu'il, que la paix soit sur lui, consulta Ali et Oussama ibn Zayd au sujet de l'affaire de la calomnie, et agit selon l'avis d'Oussama, jusqu'à ce que la révélation

descendît et que les calomniateurs fussent flagellés. Et il est également rapporté dans le Sahih d'al-Boukhari qu'il, que la paix soit sur lui, consulta ses compagnons au sujet de la sortie vers Ouhoud, et ils lui conseillèrent d'y aller ; mais lorsqu'il eut revêtu son armure et se fut préparé à partir, ils lui conseillèrent alors de rester — mais il refusa, par obéissance à Sa parole, puissant et glorieux : « et lorsque tu as pris ta décision, place ta confiance en Dieu » [Coran 3:159], et dit à ses compagnons : « Il ne convient pas à un prophète, une fois qu'il a revêtu son armure, de la déposer avant que Dieu n'ait jugé entre les deux partis. » Et al-Boukhari consacra, dans son Sahih, un chapitre à ce sur quoi il, que la paix soit sur lui, fut interrogé avant la révélation, et où il garda le silence ou dit : « Je ne sais pas. » De nombreux récits sont rapportés à propos de son silence, parmi eux le hadith d'Ibn Mas'oud : « Tandis que je marchais avec le Prophète, que la paix soit sur lui, parmi les ruines de Médine, lui s'appuyant sur une tige de palmier, nous passâmes près d'un groupe de juifs, et certains d'entre eux dirent aux autres : Interrogez-le sur l'esprit. Et certains dirent : Ne l'interrogez pas, de peur qu'il ne vous apporte une réponse qui vous déplaie. Mais d'autres dirent : Nous l'interrogerons certainement. Un homme d'entre eux se leva donc et dit : Ô Abou'l-Qassim, qu'est-ce que l'esprit ? Et il garda le silence. Je me dis : il reçoit la révélation — je m'écartai donc ; et lorsque cela fut passé, il dit : « Ils t'interrogent sur l'esprit. Dis : l'esprit relève de l'ordre de mon Seigneur, et vous n'avez reçu de la science que fort peu » [Coran 17:85]. »

Et il est authentiquement rapporté, bien que hors des critères propres à al-Boukhari, des hadiths indiquant que le Prophète, que la paix soit sur lui, fut interrogé et dit : « Je ne sais pas. » Parmi eux, qu'un homme lui demanda : quelle région de la terre est la meilleure ? Et il dit : « Je ne sais pas » (voir les commentaires du Sahih d'al-Boukhari par Ibn Hajar et par al-Qastallani). Et quiconque lit les récits des expéditions dans les livres de hadith et de biographie saura que le Prophète, que la paix soit sur lui, consultait très souvent ses compagnons en matière de guerre et agissait selon leur avis ; et dans le récit de Badr, il y a de quoi étancher toute soif de preuve à ce sujet. Et il est authentiquement rapporté, dans plus d'un livre de la Sunna, qu'il dit : « Vous connaissez mieux les affaires de votre vie d'ici-bas », et qu'il dit : « Ce qui relève de votre religion me revient ; ce qui relève de vos affaires de ce monde, vous le savez mieux. »

Et les Compagnons du Prophète, que la paix soit sur lui, reconnurent en lui cette inclination pour la consultation ; de sorte que, lorsqu'il se résolvait à quelque chose, ils lui demandaient : est-ce révélation, ou est-ce ton propre avis ? Et si c'était un avis, ils lui donnaient leur conseil, et il les écoutait (voir le récit de Badr).

Toutes ces preuves sont manifestes, exemptes de doute, et nulle conjecture ne saurait les entamer aux yeux de quiconque — à moins qu'il ne renie Dieu et ne conteste Son Livre — et toutes montrent que le Prophète, que la paix soit sur lui, n'était infaillible qu'en ce qu'il transmettait de la part de Dieu, puissant et glorieux ; qu'il le savait lui-même, et laissa donc aux hommes les affaires de ce monde ; et que Dieu, puissant et glorieux, le savait, et lui ordonna donc la consultation. Et l'on pourrait peut-être dire : cela ne diminue-t-il pas le rang du Prophète, ne le rabaisse-t-il pas ? Nous disons : nullement — c'est au contraire l'excès dans sa sanctification et sa glorification, l'ajout à ce qui se trouve dans le Livre de Dieu et la Sunna de Son Messager, qui rabaisse son rang ; car c'est là un mensonge proféré contre lui et une invention contre Dieu. Et quoi de plus dégradant pour le rang d'un homme que de le louer pour ce qui n'est pas véritablement en lui ? Dieu, puissant et glorieux, a dit : « Dis : je ne suis qu'un être humain comme vous ; il m'est révélé que votre Dieu est un Dieu unique. Que celui donc qui espère la rencontre de son Seigneur accomplisse une œuvre pie, et n'associe personne dans l'adoration de son Seigneur » [Coran 18:110]. Il n'a accordé au Prophète nulle distinction sur les hommes, sinon par la révélation et le message — et cela seul est une grâce au-delà de laquelle aucun être humain ne saurait rien espérer de plus.

Et maintenant que nous avons longuement parlé sans lasser, et atteint ce que nous voulions établir de ce que nous avançons, il nous faut nous arrêter ici ; et nous espérons sincèrement que ce discours soit une guidance pour les égarés et un enseignement pour les ignorants.